

Image not found or type unknown



## Remise en cause du droit d'hebergement

Par **philippe5442**, le **22/11/2009** à **14:43**

Bonjour, rnquelles demarches entreprendre lorsque mon ex femme n'est plus en etat de s'occuper de ma fille quand elle l'a en visite vu qu'elle est en etat de depression et prend des cachets devant ma fille. rnPour indication c'est moi qui ai obtenu la garde lors du divorce. rnmerci